Argumentaire sur le projet ministériel de transfert des Dronisep et de fermeture des CIO :

pour un maintien du service public d'orientation dans l'éducation nationale

En partant d'un constat trop rapide, « l'orientation scolaire ne fonctionne pas », le MEN veut apporter à la question complexe de l'orientation, des solutions simples, présentées fin mars aux syndicats comme des mesures de bon sens :

- transférer aux régions la mission d'information ainsi que les Dronisep,
- fermer progressivement les CIO et affecter les Psy-EN EDCO en établissement pour les mettre au plus près des jeunes et des familles.

Le projet de loi a évolué et la dernière version va être présentée le 11 juin devant l'assemblée.

1- Transférer les Dronisep aux régions ne va pas améliorer leur efficacité.

La mission des délégations régionales est bien la diffusion d'une information nationale avec des ancrages régionaux. L'ONISEP ne saurait remplir ses missions sans l'appui de ses délégations régionales. Inversement les délégations régionales sans l'appui des services centraux risquent fort de ne pouvoir produire qu'une information partielle et incomplète sur leur territoire.

- **Une base de données mutualisée entre les services centraux et les Délégations régionales de l'Onisep**

L'exemple le plus parlant est la base de données sur les formations et les métiers pilotée par les services centraux de l'Onisep (en concertation avec les délégations régionales) et alimentée par le réseau dans son ensemble.
Cette base de données est la source de toutes les productions nationales et régionales, brochures, guides, etc., mais aussi du site Onisep avec ses pages régionales.
Cette base de données et des bases documentaires associées permettent de croiser entre eux les métiers avec les formations, les formations entre elles (poursuites d'études), métiers et formations avec les secteurs professionnels, les centres d'intérêt et de croiser tous ces éléments avec des vidéos, des articles, des applications, etc.

- **Le traitement des diplômes : aux services centraux**

Le traitement des diplômes (création, modification, suivi) très nombreux et complexes à appréhender pour la plupart, car dépendant de différents ministères, est réalisé aux services centraux pour une exploitation dans les Délégations régionales : les entrées dans les ministères ce sont les services centraux qui les ont.
Ils assurent une veille réglementaire auprès des CPC (Commissions professionnelles consultatives, des ministères, de la CTI (Commission des titres d'ingénieur)...

- **Des brochures nationales et régionales réalisées en collaboration services centraux-Délégations Régionales**

L'Onisep est un éditeur public. Toutes les DRONISEP peuvent produire des brochures régionalisées à partir d'informations générales nationales rédigées par les services centraux en accord avec les politiques officielles. Les productions régionales (guides) peuvent ainsi se faire de façon rationalisée grâce à un système d'édition automatisée national. La maquette en est proposée par les services centraux et est adaptée aux besoins régionaux.
Les DRONISEP contribuent à l'élaboration de produits nationaux mutualisés : site onisep.fr, guides "De la6e à la 3e ", "Entrer dans le Sup après le bac" (distribué à chaque élève de terminale), "Après la 3e" (distribué à chaque élève de 3e), fiches métiers et fiches diplômes, collection Handicap...

- **De nombreux partenaires**

L'Onisep (services centraux et Délégations régionales) travaille depuis longtemps avec de nombreux partenaires, en particulier avec les branches professionnelles. Des publications et des réalisations multimedia (videos, articles web…) sont réalisées en partenariat avec ces branches.
Les DRONISEP travaillent aussi en collaboration avec les Régions, le plus souvent dans le cadre du SPRO.

Par exemple l'Onisep Bretagne élabore ainsi des produits régionaux en partenariat : site régional nadoz.org (Etat-Région), pages métiers Ouest-France, suppléments Le Télégramme, Perspectives (Gref Bretagne), Guide Olympiades des métiers (Région), Guide Apprentissage (Région), Vidéos (université Rennes 1), Egalité homme-femme (Rectorat, universités, entreprises privées-Région), Handicap (Associations, entreprises privées, universités)...

- **Un appui aux politiques éducatives**

Par leur proximité avec les équipes éducatives des établissements scolaires, et par leur lien avec les rectorats, les délégations régionales jouent un rôle essentiel d'appui aux politiques éducatives, en utilisant les outils conçus nationalement par les services centraux.

Ainsi récemment le réseau Onisep tout entier (services centraux et délégations régionales) a été mobilisé pour accompagner la mise en œuvre de Parcours sup.

Les Dronisep accompagnent les équipes éducatives des établissements scolaires dans l'utilisation des outils et ressources de l'Onisep et du ministère de l'éducation nationale. Elles s'appuient pour cela sur les interlocuteurs académiques et sur le dispositif de formation de l'académie. Elles utilisent des séquences pédagogiques et des modules de formation créés aux niveaux national et régional, souvent mutualisés entre Dronisep.
Comment ce rôle pourra-t-il se poursuivre si les services et les personnels ne relèvent plus de l'éducation nationale ?

➢ Les propositions du Sgen-CFDT pour améliorer le service rendu aux publics et aux établissements scolaires.

Il faut analyser les partenariats état-régions qui fonctionnent bien et donnent toute satisfaction aux deux parties comme en Région Centre. En identifiant les conditions d'un partenariat efficace, proposer un cadre national qui permette de généraliser les expériences positives de partenariat.
L'état et les régions co-pilotent la mission d'information auprès des établissements, des élèves, des étudiants et des familles afin d'assurer une offre équitable sur l'ensemble du territoire.

2- Fermer les CIO ne va pas rapprocher les Psy-EN des élèves mais va dégrader le service rendu aux publics et aux établissements scolaires

➢ Le projet repose sur une analyse partielle de l'activité des CIO.

Les projets de fermeture des CIO pour « rapprocher les Psy-EN EDCO des équipes d'établissements » témoignent d'une certaine méconnaissance des pratiques professionnelles des Psy-EN EDCO et de l'activité réelle des CIO :

- Chaque Psy-EN EDCO a plusieurs établissements en charge où il se rend **chaque semaine** pour une durée liée aux caractéristiques de l'établissement mais aussi au nombre des Psy-EN EDCO du CIO dont ils dépendent, le plus souvent une journée par semaine.

- Les Psy-EN EDCO effectuent chaque semaine uniquement une demi ou une journée de permanence au CIO ainsi qu'une réunion de service de 2h30 par semaine. La fermeture des CIO permettrait donc de « récupérer » au mieux l'équivalent d'une petite journée de Psy-EN EDCO par semaine, (3h de permanence et 2h30 de réunion) soit 5h30 hebdomadaires à répartir entre un, deux ou trois établissements. Pour ce mince gain quantitatif, la perte qualitative serait réelle.

- Les publics reçus sont en effet pour plus de la moitié des scolaires, seul le temps consacré aux non scolaires peut être considéré comme du temps « récupérable ». Les scolaires qui ne seraient plus reçus au CIO devraient être rajoutés sur les plannings d'établissement donc combleraient vite les 2h supplémentaires dégagées pour l'établissement.

- Par ailleurs, les échanges téléphoniques mais surtout électroniques, réguliers et fréquents avec les profs principaux, documentalistes, CPE, AS, infirmier.es, chefs d'établissement permettent de renforcer un travail en proximité avec les équipes.

➢ Les CIO sont un vrai 'plus' pour le service apporté aux établissements et aux usagers !

- **L'accueil en CIO : un plus en termes d'accompagnement des scolaires du public et du privé**

  - Les publics reçus au CIO sont majoritairement des scolaires accueillis sur un mode complémentaire des entretiens en établissement qui ne durent qu'environ 30 mn par élève, sur le temps de cours.
  - Les entretiens en CIO répondent à d'autres besoins : entretiens plus outillés avec questionnaires, recherches documentaires ou bilans d'orientation, entretiens avec les parents pas toujours disponibles lors de la permanence en établissement, accueil sur le temps des vacances scolaires ce qui permet aux élèves d'être plus détendus sans manquer les cours.
  - C'est indispensable pour les élèves des établissements privés et agricoles qui n'ont pas de Psy-EN EDCO.
  - Les échanges par mail de plus en plus développés avec les élèves et les familles permettent aussi de maintenir un lien de proximité très réactif hors du temps de permanence.
  - Les personnels administratifs assurent l'accueil et la prise de rendez-vous ainsi que l'actualisation de la documentation et des dossiers spécialisés; ce qui ne se fait plus dans une permanence délocalisée et isolée.

- **Le travail en CIO : un plus en termes d'expertise apportée aux établissements scolaires**
  - **Une analyse partagée en équipe pour un conseil technique plus pertinent :**
    Le travail d'information et d'échanges de pratiques mené en équipe lors des réunions de CIO quasi hebdomadaires permet à chaque Psy-EN EDCO d'apporter aux établissements un avis validé sur de nombreuses questions techniques (procédures d'orientation, problématiques de prise en charge d'élèves à besoins particuliers…)
  - **Une ingénierie de formation** apportée aux enseignants surtout les profs principaux par les Psy-EN EDCO et par les DCIO, voir sur parcoursup cette année.
  - **Une vision de l'orientation tout au long de la vie favorisant un conseil moins normatif** :
    Les entretiens de publics très variés, scolaires et non scolaires (étudiants en recherche de formation, adultes en reconversion, décrocheurs, migrants,..) permettent aux Psy-EN EDCO d'avoir une vision globale de l'orientation tout au long de la vie, grâce aux itinéraires très divers des consultants.
    Cette compétence mise en oeuvre chaque semaine au CIO permet de construire avec les jeunes des parcours de formation beaucoup plus fluides voire atypiques.

- **L'accueil en CIO : un plus en termes d'accompagnement des « hors scolaires »**
  - Les CIO jouent un rôle de 'stabilisateur social' par l'accueil des publics non scolarisés, en recherche de formation (élèves non affectés, ayant échoué à leur examen, restés sans solution, décrocheurs, souhaitant un retour en formation) en fin d'année scolaire, notamment après la fermeture des établissements et avant la rentrée ; un accompagnement indispensable à préserver comme service gratuit de proximité.
  - Ces entretiens de conseil pour trouver une place en formation permettent de rassurer les familles, de limiter l'errance ou le zapping scolaire en partant du projet du jeune et non d'une simple affectation sur place vacante.
  - La bonne connaissance du fonctionnement des établissements scolaires et des systèmes de formation initiale et continue permet aux Psy-EN EDCO de faciliter les allers-retours en formation.

- **L'apport du CIO : un plus pour les multiples partenariats dans et hors EN grâce aux DCIO**
  - C'est un lieu ressource pour les partenaires (PJJ, Santé, Social, handicap) : les DCIO et les EDCO apportent des informations concrètes sur le fonctionnement des établissements lors de commissions et concertations.
  - Lors des réunions de service, des rencontres régulières sont organisées avec différents services pour connaitre l'évolution de leurs prestations. Des visites d'entreprises permettent d'actualiser les connaissances socio économiques.
  - Les CIO tiennent une place centrale sur le champ de l'orientation, comme l'ont montré les diagnostics territoriaux pour mettre en œuvre le SPRO ; ils sont reconnus les plus généralistes et compétents sur l'ensemble des prestations d'information, conseil, accompagnement pour quasiment tous les publics. Les autres acteurs interviennent sur des segments de publics plus restreints (Mission locale, CRIJ, Pôle Emploi, Fongecif, ..)

➢ **Les propositions du Sgen pour améliorer le service rendu aux publics et aux établissements**

- Le MEN ne doit pas évaluer les CIO uniquement au nombre de consultants mais prendre en compte l'ensemble des activités des CIO en se dotant d'outils pertinents pour évaluer la réelle « plus value » de ces services au très faible coût financier. Cependant, le nombre d'entretiens global est significatif.

- Il doit donner aux CIO les moyens de remplir toutes leurs missions, d'être visibles et bien positionnés dans le champ du conseil en orientation pour contribuer au SPRO par des conventions état-région.

- Il faut réfléchir à un modèle de service public d'orientation EN qui préserve une offre gratuite de proximité tout en améliorant sa lisibilité (signalétique, communication, sites internet…).